

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU 05 MARS 2020**

Le cinq mars deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge VANDEWALLE, Maire.

Assistaient à la réunion : Mesdames et Messieurs Michaël NEGI, Valérie GUÉNÉ, Thierry LOULIÉ-TUQUET, Marc DAVENNE, Sophie DELACHE, Xavier BLÉRY, Nathalie HÉNON, Emmanuel CHRÉTIEN, Séverine HUBRY, Aurore LOISEAU.

Assistait également à la réunion : Madame Angéline PAYEL, secrétaire de Mairie.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une dépense supplémentaire est à prévoir. Il s'agit d'une facture de l'entreprise LAMART pour l'installation des caméras. Le montant de la facture est de 15 000 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer une dépense supplémentaire d'investissement de 15 000 euros à l'article 21568 pour l'acquisition et l'installation de caméra de surveillance. Le montant de la dépense est inférieur au 1/4 des dépenses d'investissement du budget 2019 et sera repris dans le budget primitif 2020.

ORGANISATION DU BUREAU POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit organiser le bureau de vote lors des prochaines élections municipales pour les deux tours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le tableau pour la permanence du bureau de vote.

08 heures 00 à 10 heures 30	Michael NEGI	Nathalie HÉNON	Emmanuel CHRÉTIEN
10 heures 30 à 13 heures 00	Valérie GUÉNÉ	Séverine HUBRY	Sophie DELACHE
13 heures 00 à 15 heures 30	Thierry LOULIÉ-TUQUET	Xavier BLÉRY	Michael NEGI
15 heures 30 à 18 heures 00	Serge VANDEWALLE	Aurore LOISEAU	Marc DAVENNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CE JOUR

Le compte-rendu de la réunion du 05 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 40.

